

## Article : Source 76 actu

# Trois emplois aidés supprimés à la rentrée : un collège se mobilise près de Rouen

Pour protester contre la suppression de trois contrats aidés, une grève est annoncée dans un collège du Grand-Quevilly, près de Rouen, à partir du mardi 12 septembre 2017.



Lundi 11 septembre 2017, les personnels du collège Claude-Bernard du Grand-Quevilly, près de Rouen (Seine-Maritime), se sont mobilisés pour protester contre la suppression de trois « contrats aidés ».

Lundi 11 septembre 2017, 8h30 passé. Alors que le calme devrait être revenu devant l'entrée du **collège Claude-Bernard**, au **Grand-Quevilly**, près de **Rouen (Seine-Maritime)**, il reste encore beaucoup de monde devant la porte, pour protester contre la **suppression** de trois **contrats aidés** dans l'établissement pour cette rentrée.

Il y a des élèves, des professeurs, qui distribuent des tracts aux parents qui repartent en voiture, des agents de la vie scolaire, des agents techniques...

### Coup de théâtre, la veille de la rentrée

Une très mauvaise surprise. Alors que trois « contrats aidés » devaient être affectés à la vie scolaire de l'établissement pour l'année 2017-2018, la nouvelle est tombée la veille de la rentrée : ils ne seront pas créés. Jugés « [coûteux](#) » et « [pas efficaces dans la lutte contre le chômage](#) », les « contrats aidés » sont dans le collimateur du gouvernement. Le nombre de CUI (Contrats Uniques d'Insertion) a été sérieusement revu à la baisse en 2017.

Béatrice Héquet, la conseillère principale d'éducation (CPE), est en première ligne. Le collège Claude-Bernard, elle l'admet, n'est pas, avec 478 élèves, un gros établissement. Mais il s'étend sur près de trois hectares, avec de nombreux bâtiments.

Étant donné son contexte, et sa configuration, deux « contrats aidés », de 20 heures par semaine chacun, étaient accordés depuis quatre ans à l'établissement. Et il y a quelques mois, bonne nouvelle, un troisième poste avait été annoncé par le rectorat, compte tenu des effectifs en hausse.

« On avait pré-recruté trois personnes, en lien avec Pôle Emploi et le rectorat. La principale et moi avons reçu les candidats », explique Béatrice Héquet. Les trois personnes retenues avaient été informées dès début juillet : elles devaient signer leur contrat le jour de la pré-rentrée, le 1<sup>er</sup> septembre, en prenant leurs fonctions. Elles se retrouvent finalement sans emploi.

*Humainement, c'est compliqué. C'est nous qui avons été chargés de prévenir les personnes concernées.*

« C'est une décision terrible »

Jérémy Olivier est présent au milieu des enseignants et agents mobilisés ce lundi matin. Il est l'un des principaux concernés. Début juillet, il s'était réjoui : sa candidature avait été retenue. Il devait démarrer le 1<sup>er</sup> septembre 2017. Le 31 août, le collègue l'a appelé pour lui apprendre que finalement, il ne serait pas embauché. Lui qui comptait préparer les concours administratifs en parallèle de ce nouvel emploi, le voilà à la case départ, sans emploi et au RSA.

*C'est une décision terrible, inimaginable. Je m'étais préparé à ce poste. Le lundi précédent la rentrée, j'avais été appelé par un autre employeur pour un contrat de trois mois, que j'avais refusé, puisque j'étais pris au collège. Après la nouvelle du jeudi, j'ai rappelé, mais le poste avait déjà été pourvu.*

60 heures de présence en moins

Quatre personnes, deux temps-pleins et deux mi-temps, travaillent à la vie scolaire. Ces trois contrats aidés en moins, ce sont 60 heures de présence qui vont manquer et compliquer le travail au quotidien des équipes.

« Ça va vraiment empêcher de faire un travail de qualité », estime Béatrice Héquet : entre le contrôle à la grille des entrées et sorties, les études surveillées, les récréations, difficile de garder une présence et un œil sur tout l'établissement. Pour la CPE, ce n'est pas seulement une question de sécurité : « J'aime dire qu'on ne fait pas que surveiller, mais que l'on veille sur les élèves. Ils sont encore petits, vous savez. »

L'établissement ne pâtit pas seulement de la suppression de ces trois CUI affectés à la vie scolaire. Du côté du restaurant scolaire, on déplore aussi le non-renouvellement d'un poste au même régime. « La collègue a appris lors de son dernier jour que son contrat n'était pas renouvelé. »

Préavis de grève

« On s'est laissé un temps d'observation. » Une semaine après la rentrée des élèves, le constat de la plupart des membres de la communauté éducative est sans appel : ça n'est pas possible.

Lundi 11 septembre, professeurs et agents de la vie scolaire ont donc commencé par une mobilisation d'une heure devant la grille de l'établissement, au matin. Ils ne comptent pas s'arrêter là : un préavis de grève a été déposé pour le reste de la semaine.